

Cette présentation est disponible en ligne à l'adresse:  
<http://www.mcgill.ca/hr/fr/pensions/rrum/infoessions> .

# Régime de retraite de l'Université McGill

## Séance d'information sur le décaissement des fonds de retraite



- Cette présentation vous renseigne sur le régime de retraite de McGill et l'importance d'intégrer les décisions en matière de placement de retraite à votre gestion financière.
- Il n'est pas question de vous donner des conseils financiers et il ne faut pas que vous pensiez que le but de cette séance est de vous conseiller à ce chapitre. Son but est d'attirer votre attention sur un certain nombre de points.
- Vos besoins et votre situation personnels ne seront peut-être pas pris en compte dans les renseignements qui vous seront fournis dans le cadre de cet exposé.

## Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les risques liés à la phase de décaissement des fonds de retraite;
- Comprendre les options de règlement qui vous sont offertes;
- Comprendre l'importance d'une révision de votre stratégie personnelle en matière de placement; et
- Savoir où obtenir un complément d'information.

## Accumulation et Décaissement

Ce que vous avez épargné pendant  
35-40 ans

Doit combler vos besoins pendant  
25-30 ans

## Combien faut-il d'argent pour la retraite?

À la retraite, les Canadiens ont besoin d'un revenu équivalent à 60% - 70% de leur revenu de travail.

Seulement 50% des Canadiens bénéficient d'un régime de retraite.

# Sources de revenus

- Régimes publics
  - Régime de rentes du Québec (RRQ)
  - Pension de la sécurité de la vieillesse (SV)
- Régime de retraite (immobilisé)
- RÉER (non immobilisé)
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Placements non enregistrés (libre d'impôt)
- Maison (seulement si vous comptez vendre afin d'en tirer un revenu)

# Résumé des options de règlement



## Résumé des options de revenu de retraite

	Rente	FRV/Prestation variable
Risque d'augmentation ou de diminution de la valeur		√
Revenu fixe	√	
Versements flexibles		√
Convertibilité		√
Contrôle des placements		√
Protection contre l'inflation	√ si la rente est indexée	√
Conservation du patrimoine	Limitée aux paiements garantis restant	√



# Investir

## Phase d'accumulation

- Aucun retrait, seulement l'ajout de cotisations
- L'accent est placé sur les rendements et la valeur accumulée à la retraite
- Accumulation d'actifs basée sur une stratégie de répartition visant à maximiser le rendement selon un niveau de risque acceptable

## Phase de décaissement

- Aucune cotisation au FRV/FERR, seulement des retraits
- L'accent est placé sur un taux de rendement qui répond au revenu de retraite visé
- Aversion au risque lié au revenu de retraite visé

## Investir – Phase de décaissement

- Les stratégies traditionnelles de répartition de l'actif peuvent ne pas convenir à cette phase
- La correction des marchés boursiers et des périodes soutenues de marchés haussiers et baissiers vont continuer
- La santé individuelle (longévité attendue) peut changer durant les années de la retraite
- Le besoin de surveiller et de réévaluer en continu tout au long de la retraite

## Pouvez-vous maintenir le niveau de vie souhaité à la retraite?

1. Besoins financiers (rentrées et sorties d'argent)
2. Protection contre l'inflation (pouvoir d'achat)
3. Séquence des rendements
4. Le risque lié à la longévité – épuisement du capital retraite de votre vivant

# 1. Rentrées et sorties d'argent ("cash flow")

- Frais de subsistance de base (besoins essentiels)
- Dépenses discrétionnaires (besoins non essentiels)
- Dépenses en cas d'urgence
- Création d'une réserve/fonds de prévoyance
- Incidence sur la succession/legs

## 2. Inflation et pouvoir d'achat

Taux d'inflation de 2,5 %					
Revenu	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans
30 000 \$	38 403 \$	43 449 \$	49 158 \$	55 618 \$	62 927 \$
50 000 \$	64 004 \$	72 415 \$	81 931 \$	92 697 \$	104 878 \$
<b>70 000 \$</b>	<b>89 606 \$</b>	<b>101 381 \$</b>	<b>114 703 \$</b>	<b>129 776 \$</b>	<b>146 830 \$</b>

### 3. Un rendement positif/négatif importe plus lorsque la somme d'argent à gérer est plus importante

- Un rendement moyen a une incidence contrairement à la phase d'accumulation
- Diminution des actifs durant la phase de décaissement
- Tenir compte des retraits durant l'horizon de placement
- Réévaluer votre plan selon les variations du portefeuille du FRV/FERR

# Impact de la volatilité des taux de rendement

\$100	Exemple 1		Exemple 2	
	Taux de rendement	Valeur à la fin de l'année	Taux de rendement	Valeur à la fin de l'année
1 an	40%	140,00 \$	10%	110,00 \$
2 ans	30%	182,00 \$	10%	121,00 \$
3 ans	-10%	163,80 \$	10%	133,10 \$
4 ans	5%	171,99 \$	15%	153,07 \$
5 ans	-15%	146,19 \$	5%	160,72 \$
	50%		50%	

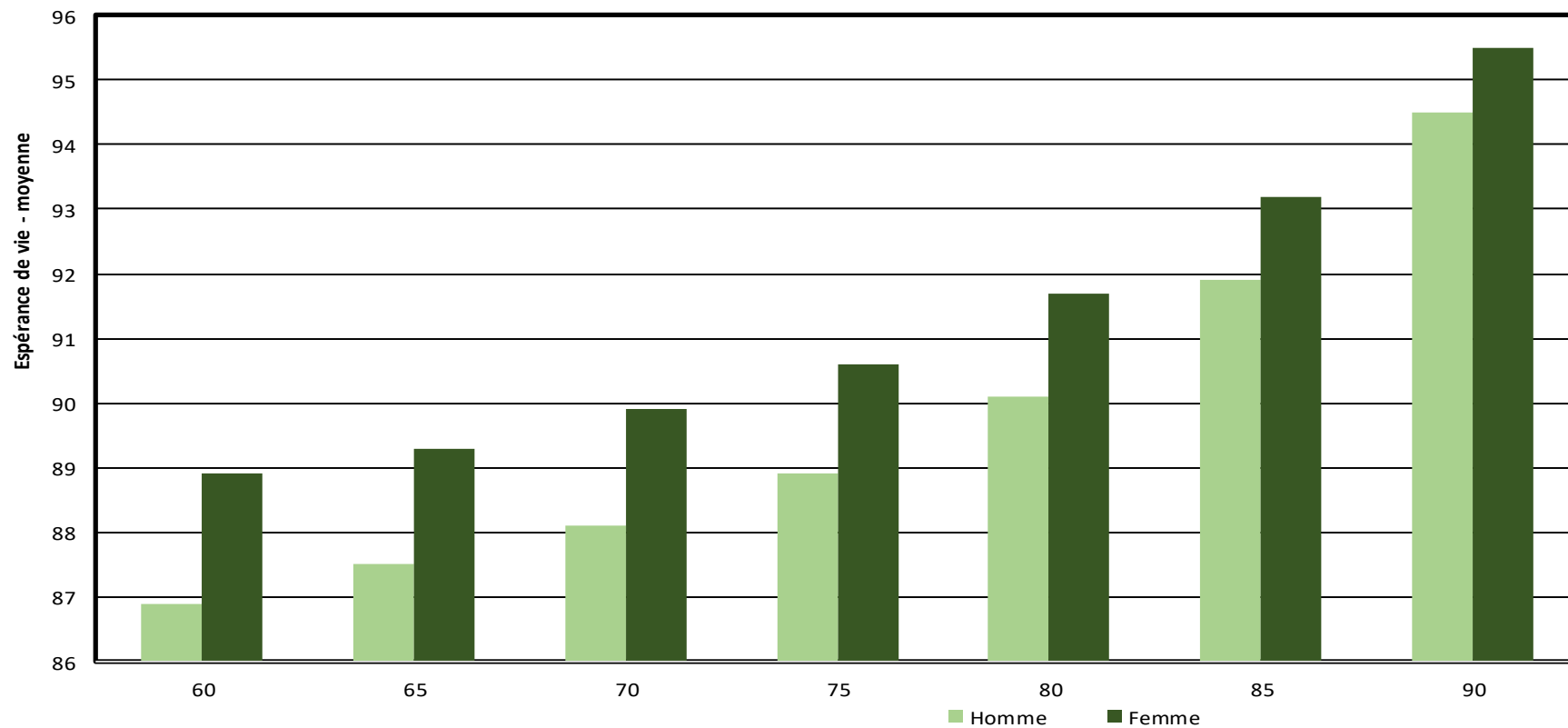
	Moyenne arithmétique du taux de rendement	Moyenne géométrique (Rendement réel moyen)	Rendement cumulé	Rendement cumulé /5 ans
Exemple 1	10%	7,89%	46,19%	9,24%
Exemple 2	10%	9,95%	60,72%	12,14%

## 4. Vais-je épuiser mon épargne (risque de longévité)?

- Selon une étude de l'Institut canadien des actuaires, les Canadiens vivent plus longtemps et continueront à le faire
- Difficile de prédire ce que réserve l'avenir pour chaque individu
- Si vous sous-estimez l'espérance de vie future, avez-vous suffisamment économisé?
- Planifier pour une durée de vie plus longue que l'espérance de vie moyenne



## 4. Espérance de vie projetée



Source: CPM2014 Publ Improvement Scale B

Âge

Record de longévité à ce jour : 122 ans – Jeanne Calment (France)

# Comment gérer le risque?

- Achat de rentes
  - Transfert du risque de placement et de longévité à l'assureur
  
- FRV/FERR et programme de retraits systématiques
  - Réduire les dépenses en cas de repli des marchés
  - Gérer son portefeuille de placements selon une stratégie de répartition de l'actif
  
- Surveiller les risques de marché et modifier si nécessaire

## Pour commencer . . .

- Avez vous évalué vos dépenses à la retraite?
  - Savez-vous combien d'argent vous aurez besoin annuellement?
  - Répartir les frais de subsistance de base et les dépenses discrétionnaires (besoins essentiels vs besoins non essentiels)
  
- Avez-vous suffisamment épargné?

## Quel est votre objectif de placement?

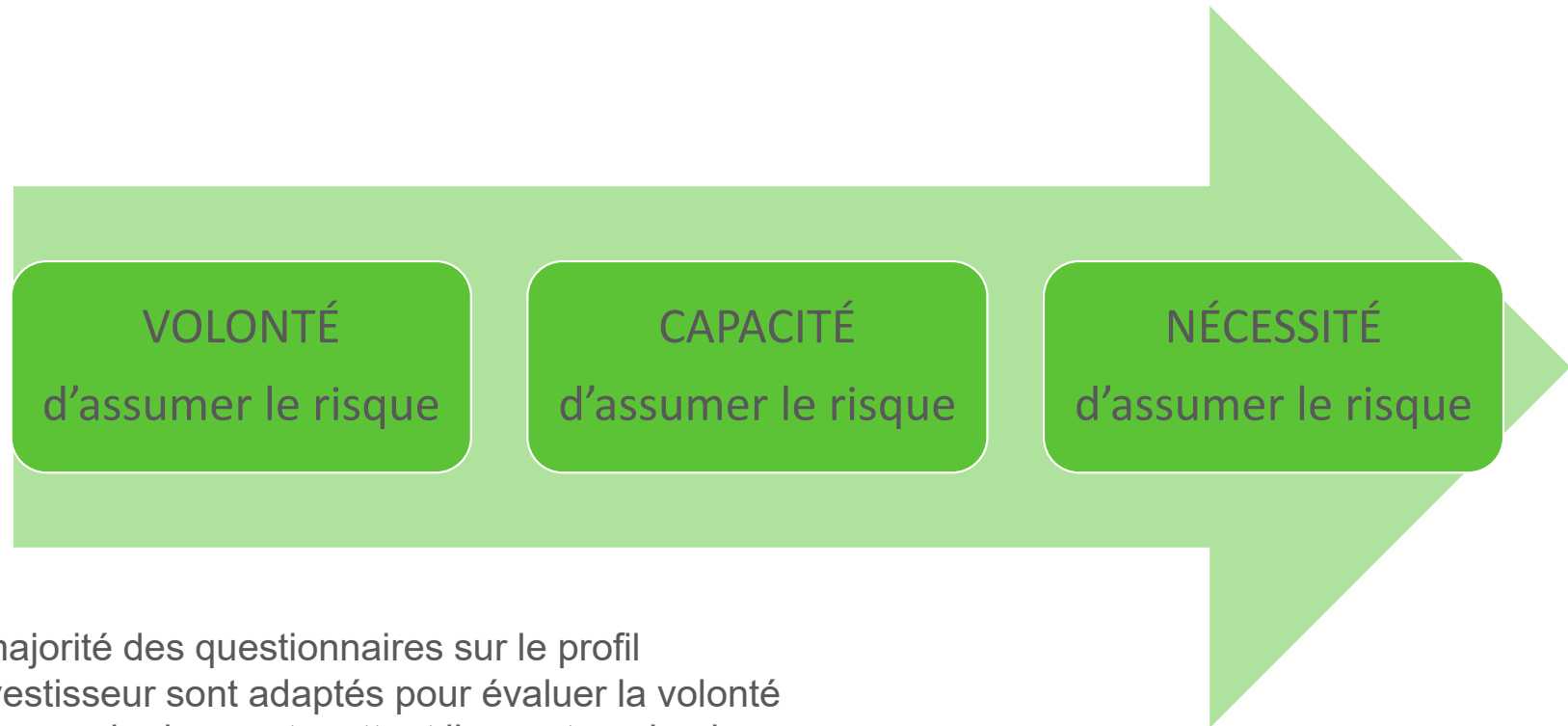
- Tenir compte de tous vos actifs et pas seulement de ceux du régime de McGill
- Déterminer la part du portefeuille alloué à l'achat d'une rente
  - L'achat d'une rente et autres revenus de rente offrent une protection contre l'allongement futur de l'espérance de vie
- Choix d'apparier vos sources de revenu à vos dépenses
  - Le besoin d'appariement varie en fonction de la valeur du patrimoine
- Les décisions prises en matière de prévisions de revenu et de répartition de l'actif seront influencées par des facteurs tels que:
  - La valeur du patrimoine, la situation matrimoniale, le genre (homme/femme)

# Phase de décaissement

Répartition de l'actif



# Quelle est votre tolérance au risque?



La majorité des questionnaires sur le profil d'investisseur sont adaptés pour évaluer la volonté d'assumer le risque et mettent l'accent sur la phase d'accumulation.

# Décisions en matière de répartition des actifs

- Analyser les scénarios et résultats possibles
  - Augmentation ou diminution importante du portefeuille en raison du rendement du marché
  - Diminution des actifs à la suite de dépenses imprévues
- Gérer les retraits et la répartition de l'actif tout au long de la retraite
- La tolérance au risque peut changer avec l'âge
- La protection contre l'inflation est moins importante plus on avance dans les années de la retraite

## Quel taux de rendement est nécessaire pour maintenir les rentrées/sorties d'argent?

- Chaque catégorie d'actif comporte des attentes différentes
- Le taux de rendement prévu reflète le rendement attendu de la catégorie d'actif
- Quelle est la probabilité de réaliser ces résultats?



## Rendement à long terme des marchés

- Estimation raisonnable pour chaque catégorie d'actif
  - Recherches rendues disponibles par les sociétés de gestion de placements
- Les moyennes historiques ainsi que la situation économique et les conditions actuelles des marchés ne sont pas nécessairement un indicateur des rendements à long terme
  - L'inflation, les taux d'intérêt et les rendements varient dans le temps

## Exemple de calcul

Catégorie d'actifs	Votre répartition	Prévisions rendements long terme*	Rendement prévu
Actions	50 %		
• Canadiennes à grande capitalisation	15 %	8,6 %	1,29 %
• Américaines à grande capitalisation	20 %	7,6 %	1,52 %
• Mondiales	15 %	8,2 %	1,23 %
Titres à revenu fixe – obligations canadiennes	40 %	4,1 %	1,64 %
Marché monétaire – Bons du trésor canadiens	10 %	2,6 %	<u>0,26 %</u>
<b><i>Rendement brut</i></b>			5,94 %
<b><i>Moins: frais d'administration</i></b>			0,75 %
<b><i>Rendement estimé</i></b>			5,19 %
*Source PH&N Institutionnelle (2022)			

# Planificateur de retraite

- Se connecter sur le site Web des programmes d'épargne de l'Université McGill (Financière Sun Life) : [www.mcgill.ca/hr/fr/pensions/mupp/mupp-login](http://www.mcgill.ca/hr/fr/pensions/mupp/mupp-login).
- Ou sur [masunlife.ca](http://masunlife.ca).
- Sélectionner **mon plan > Centre des ressources > outils mon argent > Planificateur de retraite > Allons-y**
- Renseigner vos données personnelles et suivre les instructions. L'âge de départ à la retraite et le revenu de remplacement sont indiqués par défaut. Modifiez-les en fonction de votre propre situation.

Planificateur de retraite
cliquez maintenant

Programmes d'épargne de l'Université McGill

voici le portrait de votre épargne-retraite actuelle :

- Votre objectif est de prendre votre retraite à 65 ans.
- Votre revenu projeté est de 66 072\$ par année.

Remplissez les champs ci-dessous pour avoir une estimations plus précise de votre âge de retraite.

**Félicitations, vous êtes actuellement en bonne voie d'atteindre votre objectif.**

Vous devriez travailler jusqu'à l'âge de :

# 61

si votre objectif de retraite est 54 817\$ par année.

Voici comment nous calculons votre objectif

Nous utilisons les renseignements suivants pour calculer votre objectif de retraite.

Passez-les en revue pour que nous puissions vous donner le meilleur aperçu possible de votre retraite.

Le Planificateur de retraite ne recueille pas automatiquement les renseignements sur la cotisation facultative supplémentaire au RRUM que vous avez peut-être fournis par Workday. Pour ajouter les cotisations facultatives supplémentaires aux prévisions produites par l'outil, allez à la section Épargne actuelle et inscrivez les renseignements liés aux cotisations enregistrées dans Autre épargne.

Les membres de la Partie A du régime qui cumulent plusieurs périodes de participation devront soumettre chacune d'elles séparément au Planificateur de retraite. Pour ajouter la prestation complémentaire à un autre régime de retraite, allez dans la section Autres revenus de retraite. Ajoutez ensuite le montant mensuel de la prestation au régime de retraite à prestations déterminées en prenant l'âge indiqué à l'âge de début du versement entré durant l'autre exercice de planification de retraite. Veuillez noter que les prévisions liées au RRQ/RPC et à la SV ne devraient être considérées qu'une seule fois dans le total général.


**Participants de régime**

Pendant la préparation de votre plan de retraite, la valeur de la rente de retraite complémentaire indiquée sera 0.00 \$, et l'onglet Rente complémentaire ne s'affichera pas dans l'aperçu du revenu de retraite. Pour une valeur approximative, reportez-vous au montant indiqué sur votre plus récent relevé annuel et entrez-le sous Autres revenus de retraite, dans le champ Régime à prestations déterminées (rente mensuelle). Peu importe l'âge où vous comptez prendre votre retraite, entrez 65 ans comme âge de début.




**À PROPOS DE MOI**  
(âge, lieu de résidence)

[Modifier](#)




**REVENU ACTUEL**  
(emploi et autres sources)

[Modifier](#)



**ÉPARGNE ACTUELLE**  
(Financière SunLife et autres)

[Modifier](#)



**AUTRES REVENUS DE RETRAITE**  
(rente de retraite, RRQ ou RPC, SV)

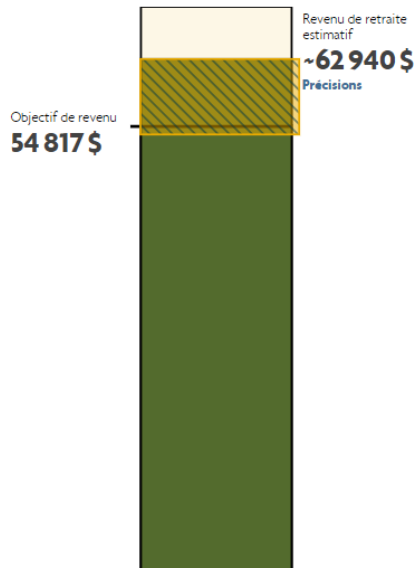
[Modifier](#)

# Outil de décaissement

## Examinons votre objectif de retraite

Vous pouvez modifier ces valeurs pour définir un objectif de retraite, puis estimer les cotisations que vous devriez verser pour vous rapprocher de cet objectif.

[Imprimer le relevé détaillé](#)



### À quel âge aimeriez-vous prendre votre retraite? ⓘ

65 ans

### Quel revenu aimeriez-vous avoir à la retraite? ⓘ

La plupart des gens prévoient un revenu de retraite représentant entre 60% et 80% de leur revenu actuel. Gardez à l'esprit que votre situation et votre style de vie peuvent changer.

Afficher

par mois  par année

54 817 \$ = 57.94 %

Conserver ce pourcentage et rajuster automatiquement mon objectif de revenu lorsque mon revenu total est modifié.

#### Hypothèses utilisées

##### Taux de rendement ⓘ

Actuellement - Équilibré : 5,50 %  
Comparer les profils de risque

Équilibré : 5,50 %

Aperçu du revenu de retraite  
[Afficher mon sommaire](#)

#### Explorez vos options de cotisation ⓘ

Voyez quel montant de cotisations peut vous aider à vous rapprocher de votre objectif de revenu.

Le Planificateur de retraite montre uniquement une estimation et ne met pas à jour vos cotisations.

[Recommencer](#)

Cotisations enregistrées  
990 \$ par paie ⓘ  
Actuellement: 990 \$

Cotisations non enregistrées  
0 \$ par paie ⓘ  
Actuellement: 0 \$

Cotisations totales  
990 \$ par paie

📘 Félicitations, vous êtes actuellement en bonne voie d'atteindre votre objectif.

Ajustez les données pour savoir combine il vous faut encore épargner

#### Hypothèses utilisées

##### Taux de rendement ⓘ

Actuellement - Équilibré : 5,50 %  
Comparer les profils de risque

Équilibré : 5,50 %

#### Explorez vos options de cotisation ⓘ

Voyez quel montant de cotisations peut vous aider à vous rapprocher de votre objectif de revenu.

Le Planificateur de retraite montre uniquement une estimation et ne met pas à jour vos cotisations.

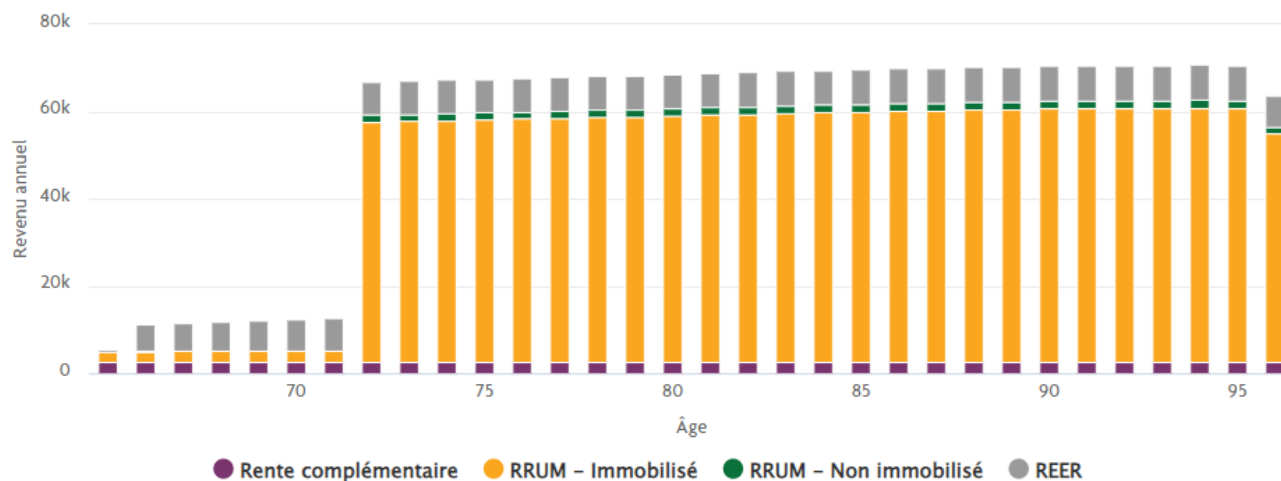
[Recommencer](#)

## Aperçu du sommaire du revenu

Ce graphique donne une estimation du revenu de retraite global. Il tient compte des régimes auxquels vous participez dans le cadre du Programme d'épargne de l'Université McGill et de toute autre épargne enregistrée dont vous nous avez parlé dans le Planificateur de retraite. Vous pouvez passer la souris sur chaque barre du graphique pour voir le revenu estimé par régime. Si vous apportez des changements au montant du paiement de revenu uniforme ou à l'indexation dans l'un des onglets, le graphique en tiendra compte.

Si vous versez périodiquement des cotisations facultatives supplémentaires (CFS) au RRUM après 65 ans, l'aperçu ne recueille pas automatiquement les renseignements sur les CFS que vous aurez peut-être fournis par Workday. Pour inclure vos CFS dans les aperçus du revenu, retournez au Planificateur de retraite et allez à la section Épargne actuelle. Ajoutez vos CFS aux cotisations enregistrées dans Autre épargne. Une fois que vous avez entré vos cotisations, elles seront incluses dans l'onglet REER et dans le présent sommaire du revenu. Les cotisations que vous avez modélisées dans le Planificateur de retraite, mais qui ne sont pas actuellement versées au régime ne sont pas prises en compte dans cet aperçu. Celui-ci n'inclut pas non plus l'épargne placée dans le CELI de l'Université.

Si vous retournez dans le Planificateur de retraite pour mettre à jour vos renseignements, les changements que vous aurez apportés à l'aperçu du revenu de retraite ne seront pas enregistrés. Si vous voulez garder une copie de l'aperçu du revenu de retraite estimé, vous pouvez utiliser la fonction d'impression de votre navigateur.



## Envisager une stratégie de décaissement

- Taux d'imposition actuel vs taux marginal futur
- Fonds immobilisés vs non immobilisés
- Actifs assujettis à l'impôt différé vs libres d'impôt
  - Les retraits d'un REER, FERR et FRV sont imposables
  - Aucune retenue d'impôt à la source sur les retraits minimum d'un FRV
- Considérations pour le fractionnement des revenus
- Crédit d'impôt sur le revenu de retraite
- Voir la capsule d'information «Retraite: quels revenus encaisser en priorité?» (Flash Retraite Québec)

# Fractionnement des revenus

- Répartir les revenus à la retraite lorsque l'un des conjoints gagne un revenu significativement plus élevé
- Peut répartir l'imposition jusqu'à concurrence de 50 % du revenu de retraite admissible
- Certaines conditions sont applicables – pour plus d'informations:
  - Agence du revenu du Canada: <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/fractionnement-revenu-pension.html>
  - Revenu Québec - se référer à la ligne 123 du guide [http://www.revenuquebec.ca/documents/fr/formulaires/tp/2016-12/tp-1.g\(2016-12\).pdf](http://www.revenuquebec.ca/documents/fr/formulaires/tp/2016-12/tp-1.g(2016-12).pdf)

# RRQ - Montants mensuels maximaux

Montants mensuels maximaux pour les gens qui commencent à recevoir leur rente de retraite en 2022

Âge	Taux	Montant mensuel maximal <sup>note1</sup>
60 ans	64 %	802,30 \$
61 ans	71,2 %	892,56 \$
62 ans	78,4 %	982,81 \$
63 ans	85,6 %	1 073,07 \$
64 ans	92,8 %	1 163,33 \$
65 ans	100 %	1 253,59 \$
66 ans	108,4 %	1 358,90 \$
67 ans	116,8 %	1 464,19 \$
68 ans	125,2 %	1 569,50 \$
69 ans	133,6 %	1 674,80 \$
70 ans ou plus	142 %	1 780,10 \$

1. Ces montants s'appliquent aux personnes ayant droit à la rente maximale.

Source:

[https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/retraite/rrq/calcul\\_rente/Pages/montant\\_rr.aspx](https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/retraite/rrq/calcul_rente/Pages/montant_rr.aspx)

X q# o d q l i f d w h x u # l q d q f l h u # h x w #  
 y r x v # l g h u # i # k r l v l u # h # h l o n x u #  
 p r p h q w # r x u # f r p p h q f h u # i #  
 u h f h y r l u # q h # h q w # h q # h q d q w #  
 f r p s w # h # y r v # h v r x u f h v #  
 i l q d q f l u # v # h w # h # h q v h p e d # h #  
 y r v # e h v r l q v l



# Régime de rentes du Québec (RRQ) – Facteur d’ajustement

Si vous avez moins de 65 ans, votre rente sera réduite pour chaque mois entre le début de la rente et votre 65<sup>e</sup> anniversaire. Le facteur de réduction sera de 0,5 % par mois si le montant de votre rente est très faible et variera jusqu'à un maximum de 0,6 % si vous recevez la rente maximale.

Le tableau suivant présente les facteurs de réduction qui sont applicables graduellement à la suite des modifications apportées à la *Loi sur le régime de rentes du Québec*.

Facteurs de réduction applicables  
selon l'année du début de la rente

Début de la rente	Facteur de réduction minimal	Facteur de réduction maximal
2022 et plus	0,5 % par mois	0,6 % par mois

Le facteur de réduction demeurera à **0,5 %** pour une personne qui reçoit une rente très faible, mais il atteindra jusqu'à un maximum de **0,6 %** pour une personne qui reçoit la rente maximale.

Si vous avez **65 ans ou plus**, la rente sera augmentée de 0,7 % pour chaque mois écoulé depuis votre 65<sup>e</sup> anniversaire, jusqu'à un maximum de 42 % à 70 ans.

## Pension de la Sécurité de la vieillesse (SV)

- Âge d'admissibilité
  - Budget de 2016: rétabli à 65 ans
  
- Possibilité de reporter volontairement le versement de la SV
  - Report jusqu'à un maximum de 5 ans
  - Les prestations seront augmentées de 0,6% pour chaque mois de report
  - En vigueur depuis juillet 2013

# Université McGill

Fonds de revenu viager (FRV collectif)

Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR collectif)

Prestation variable du RRUM



## FRV/FERR collectif/Prestation variable

### ➤ Ouvert aux participants du RRUM:

- Participants non actifs (âgés de plus de 55 ans) qui n'ont pas procédé au règlement de leurs avoirs.
- Participants retraités et/ou participants qui ont quitté l'Université, qui ont récemment liquidé leurs actifs auprès d'un établissement financier externe et dont les fonds continuent d'être administrés en vertu de la législation du Québec.

### ➤ Frais de gestion des fonds de placements réduits

### ➤ Accès au FERR pour le transfert d'actifs non immobilisés

### ➤ Site web facile à utiliser

### ➤ Transfert des sommes détenues dans un FRV/FERR personnel

# Différences – PV et FRV collectif

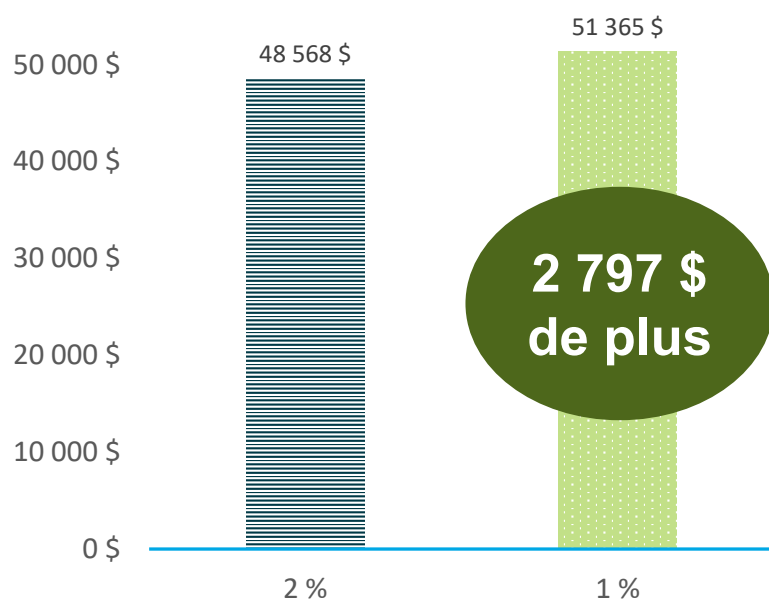
	Prestation variable	Fonds de revenu viager collectif
<b>Frais administratifs</b> (taxes incluses, 2022)	162,24 \$/an (ancienne Partie A), mensuellement <sup>1</sup> 100,68 \$/an (ancienne Partie B), mensuellement	60 \$, trimestriellement
<b>Total des frais</b>	0,18 % à 1,00 %	0,21 % à 0,36 %
<b>Options de placement</b>	Identiques à celles du <u>RRUM</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte équilibré</li> <li>• Fonds commun de titres</li> <li>• à revenu fixe</li> <li>• Fonds commun d'actions</li> <li>• Fonds de marché monétaire</li> <li>• Fonds socialement responsable</li> <li>• Fonds sans combustibles fossiles</li> <li>• Fonds axé sur une date d'échéance</li> </ul>	<u>Fonds distincts Sun Life</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds d'investissement à court terme canadien Émeraude TD</li> <li>• Fonds obligataire PH&amp;N</li> <li>• Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité TD</li> <li>• Fonds indiciel d'actions américaines TD</li> <li>• Fonds indiciel d'actions internationales TD</li> <li>• 3 profils de risque : Conservateur, Modéré, Agressif</li> </ul>
<b>Options de retrait</b>	Mensuel, trimestriel, deux fois par an, annuel	Mensuel, trimestriel, deux fois par an, annuel
<b>Frais de retrait</b>	Pas de frais sur les retraits programmés 20 \$ par retrait <u>non programmé</u> (des frais de virement s'appliquent sur les retraits programmés et non programmés)	Pas de frais sur les retraits programmés 25 \$ par retrait <u>non programmé</u> (des frais de virement s'appliquent sur les retraits programmés et non programmés)

<sup>1</sup>Jusqu'au règlement des droits au titre des prestations déterminées, après quoi les frais de la Partie B s'appliquent.

# Moins, c'est mieux

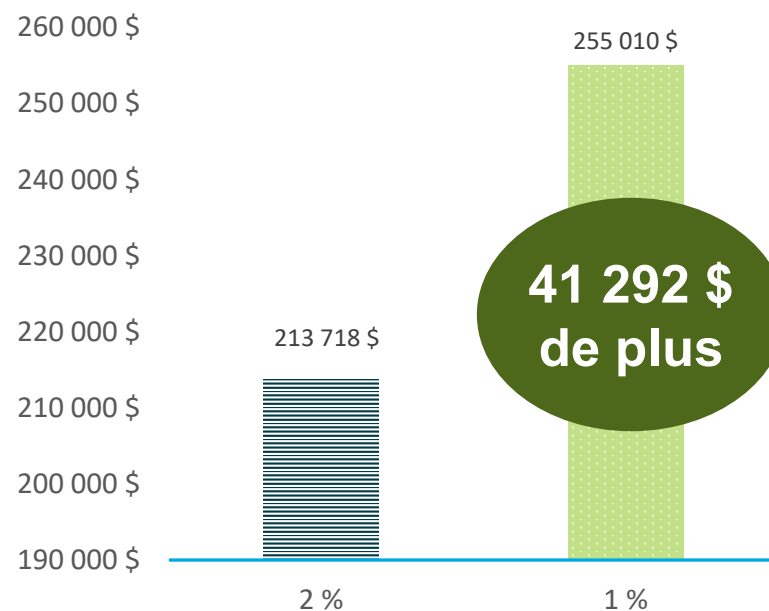
## Épargne après 10 ans

Total des cotisations : 40 000 \$



## Épargne après 30 ans

Total des cotisations : 120 000 \$



Hypothèse : Cotisation annuelle de 4 000 \$ | Taux de rendement total de 5,5 %

# Responsabilité en matière de placements

- Comprendre les décisions qu'il faut prendre et choisir les options de placements qui vous conviennent
- Évaluer votre portefeuille de placements et revoir votre stratégie de placements en fonction de votre situation personnelle
- Consulter un conseiller indépendant en matière de fiscalité et d'investissements

# Autorité des marchés financiers

## Publications aux consommateurs

- Comment faire le point sur vos finances personnelles?
- Comment choisir vos placements?
- Petit lexique des investissements
- Comment choisir avec qui investir?
  - <https://lautorite.qc.ca/grand-public/publications/pour-le-grand-public/investissement/>